

Monsieur le Directeur académique  
Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, le département de l'Essonne connaît une augmentation de son nombre d'élèves : 254 en collège et 1846 en lycées soit 2100 élèves de plus en un an. Depuis 2018, c'est 5596 élèves supplémentaires qui ont intégrés le second degré. Les dotations horaires devraient donc suivre cette augmentation. Malheureusement il n'en est rien. De nombreux établissements voient leur nombre d'élèves augmenter alors qu'ils sont déjà à saturation. Pour pouvoir les accueillir des algécos sont installés, les couloirs, les demi-pensions et salles de classe sont sous dimensionnés.

La DGH totale du département augmente de 954,25 h pour la rentrée prochaine ; les lycées bénéficient au 2/3 de cette augmentation ce qui est normal au regard de l'accroissement du nombre de lycéens. Mais le diable se cachant dans les détails, c'est l'étude des heures postes et heures supplémentaires annualisées qui montre que les DGH ne sont pas en adéquation avec l'augmentation démographique. De plus le déséquilibre entre HP et HSA est inquiétant.

Les heures postes croissent peu 82,25 h de plus en collèges et 24 h en lycées. Par contre les heures supplémentaires explosent (+ 216 h en collège, SEGPA et 616 h en lycées, EREA). Cet état de fait est constant depuis 2018. Nous pouvons en conclure que l'Education nationale finance l'augmentation du nombre d'élèves avec des heures supplémentaires et non avec des heures postes. Trois conséquences en découlent :

- ⑩ La première : la faible proportion d'HP indique qu'il n'y a pas de recrutements de professeurs pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. D'ailleurs nous perdons l'équivalent de 40 ETP HP l'année prochaine. Volonté du Ministère ou difficultés à recruter ? Le statut d'enseignant ne ferait-il plus rêver ?
- ⑩ La deuxième : La forte progression des HSA va obliger les collègues à prendre ces heures, non pas volontairement mais pour pouvoir assurer le bon fonctionnement des établissements et ne pas pénaliser les élèves. Des chefs d'établissement vont faire pression sur les enseignants pour les obliger à prendre ces heures.
- ⑩ La troisième : Augmentation du nombre d'élèves, pas de recrutements entraînent une augmentation du nombre d'élèves par classe. Ce qui en temps de crise sanitaire a de quoi inquiéter !

Autre constatation : la DGH SEGPA donnée par l'académie est insuffisante pour couvrir les besoins du département. Cette situation est récurrente. Il faut donc puiser dans celle des collèges, déjà très contrainte. Les SEGPA ne sont donc pas financées à la hauteur des besoins ce qui est inadmissible.

La dotation des IMP est aussi à analyser : aucune évolution. Le bénévolat a de beaux jours devant lui ! L'enveloppe est insuffisante pour faire face aux nombreuses missions qui ne seront pas rémunérées. La reconnaissance du travail des personnels est encore une fois niée.

De nombreux établissements perdent des heures de DGH. Ceux qui ont une structure identique à cette année perdent 4H ! Une division en moins c'est 29H qui sont enlevées alors qu'avec une division en plus l'augmentation de la DGH n'est pas de 29H ! Vive les effets du lissage...

La moitié des établissements REP +, REP et AEP perdent des heures. La compensation des inégalités sociales est d'année en année diminuée. Il est clair que l'Education prioritaire n'est plus une priorité !

Enfin l'étude de ces DGH montre les faibles marges de manœuvre pour faire face aux difficultés des établissements :

⑩ 92,75h d'HP en collège et 0h en lycée.

⑩ 542h d'HSA en collège et 52h en lycée.

Ainsi, toutes les HP lycées ont été réparties, ne reste plus que des HSA qui seront, à n'en pas douter, insuffisantes pour faire face aux difficultés qui émergeront l'année prochaine. La DSDEN n'a-t-elle pas déjà prévu de prélever sur la marge des collèges pour financer les futurs besoins ?

Ces dotations contraintes sont à l'origine de l'augmentation des risques psycho-sociaux chez les personnels, risques qui sont amplifiés par la crise sanitaire qui ne semble pas avoir été prise en considération dans cette DGH départementale. Enseigner devient de plus en plus difficile : classes surchargées avec des profils d'élèves variés à prendre en charge, heures supplémentaires imposées, personnels en nombre insuffisant, injonctions contradictoires permanentes, protocole sanitaire à appliquer, enseignement en présentiel et distanciel sont à l'origine de la surcharge de travail, de conditions de travail anxiogènes. Le peu de considération, la nette impression d'être un simple numéro augmentent le mal-être des agents.

Les conditions de travail sont dégradées pour l'ensemble des intervenants du système éducatif. Le nombre d'arrêts maladie est important et le manque de motivation due à la non reconnaissance du travail, pour ne pas dire le mépris, a gagné de nombreux établissements et équipes. Le système éducatif français est devenu angoissant aussi bien pour les personnels que les usagers. D'ailleurs n'est-il pas un des plus inégalitaires ? Les défis auxquels sont soumis les établissements scolaires sont nombreux. Les conditions de travail altérées et non prises en compte sont à l'origine d'une défiance des personnels envers l'autorité institutionnelle. Le Sgen-CFDT milite pour la mise en place de politiques plus respectueuses des élèves et personnels. L'orthodoxie budgétaire demande de faire mieux avec les moyens alloués mais ne signifie pas que l'humain disparaisse derrière des données chiffrées et des contraintes budgétaires.

**Magalie PEREZ, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 91**